

21 septembre 2007

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société

FONCIERE VOLTA

(Eurolist)

Aurel Leven Securities a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions FONCIERE VOLTA, soit du 7 au 20 septembre 2007 inclus, la Société Centrale des Bois et Scieries de la Manche (SCBSM) a acquis 81 038 actions FONCIERE VOLTA sur le marché, au prix unitaire de 6,15 €.

A la clôture de l'offre, SCBSM détient 434 538 actions FONCIERE VOLTA représentant autant de droits de vote, soit 86,91% du capital et au moins 80,67% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 500 000 actions représentant au plus 538 657 droits de vote.